

66896, Lozère = 1876

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à *Mende*, pour élire *Deux* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *Rousière*  
*Jacques Louis Alexandre Sigismund, Président*  
du tribunal de première instance de *Mende*, nous sommes  
rendu dans la salle de la *Préfecture*, à *Mende*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués  
au département de *la Lozère* par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>de Labarthe</i>	( <i>Puiliery, maire</i> ),	né le <i>3 août 1808</i>
M. <i>Sagis</i>	( <i>Augustin Sivrot</i> ),	né le <i>9 novembre 1812</i>
M. <i>de Lascure</i>	( <i>Charles Raoul</i> ),	né le <i>31 juillet 1843</i>
M. <i>Crousellier</i>	( <i>Stanislas</i> ),	né le <i>10 janvier 1810</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Joly Eugène*  
*Contrôleur général* (né le *24 juillet 1834*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.



(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>H</i>	—	<i>124</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, —	<i>I</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>123</i>	—
3 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
4 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
5 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
6 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. (2) <i>Falcomber / Camille</i>
		M. <i>Le C<sup>te</sup> de la Roche / Clément</i>
		M. <i>Bonnet / Calixte</i>
		M. <i>Loudere / Eugène</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>D'hombrès / Léon / Catimier</i>
		M. <i>Portat / Jean Baptiste</i>
		M. <i>Le baron de Chapetain / Louis / général</i>
		M. <i>Benoit / Elvire</i>
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Lamarque / Armand</i>
		M. <i>Santel / Ernest</i>
		M.
		M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}	Président . . . . .	M.
			M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Deuse*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	123	123	4	4
2 <sup>o</sup> idem.....	122	121	4	1
3 <sup>o</sup> idem.....				
4 <sup>o</sup> idem.....				
5 <sup>o</sup> idem.....				
6 <sup>o</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>	<b>245</b>	<b>244</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>le Cte Bamber</i>	M. <i>de Polombet</i>	M. <i>Théophile Rossel</i>	M. <i>Barace André</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section.....	123	123	4	64	70	68	41								
2 <sup>e</sup> idem.....	121	121	4	81	79	50	28								
3 <sup>e</sup> idem.....															
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
<b>TOTAUX.....</b>	<b>244</b>	<b>244</b>	<b>4</b>	<b>148</b>	<b>149</b>	<b>118</b>	<b>69</b>								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	247
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	248
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	244

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	244
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	4
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.</b>	<b>244</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....</b>	<b>123</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.





Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à une heure. et finie

Le Président, *J. Prousseliou*  
 Le Secrétaire, *P. Goussier*  
 Les Membres du bureau, *P. Goussier, P. Pages, P. Prousseliou, P. de la Roche*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section .....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1).....  
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2).....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE (3).....

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.





Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d \_\_\_\_\_ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à \_\_\_\_\_ heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>o</sup> idem.....				
3 <sup>o</sup> idem.....				
4 <sup>o</sup> idem.....				
5 <sup>o</sup> idem.....				
6 <sup>o</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
<b>TOTAUX.....</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix      été proclamé sénateur .



*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*


**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à 4 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 5 à 8, les feuilles de pointage.

Sous les n°s 9 à 9, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

} néant

Enfin, sous les n°s 7 à 8, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

néant

**Le Président :**

*[Signature]*

**Le Secrétaire :**

*[Signature]*

**Les Membres du bureau :**

*[Signatures]*



DÉPARTEMENT  
de la Lozère

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)



LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Arnal	Conseiller d'arrondissement de la Combarque	"	
2	Albaric, Louis Ernest	Délégué de Mauriac	Pouge, Jacques adjoint	
3	Allanche, Pierre	Délégué de la commune Fournels	Conort, 3 <sup>e</sup> Laurent	
4	André	Conseiller général de la Combarque	"	
5	Arnal, Albert	Délégué de la commune Matalon	Platon, Louis frédéric	
6	Arnal, Sidore	id de la commune Matalon	Bach, Jean Louis	
7	Astaute de Lauriac	id de la commune Beauville	Bouval, Augustin	
8	Ayala, Adrien	id de la commune L'Espérance	Villedieu, 3 <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	
9	Astruc, Marie	id de la commune Chauvaillat	De Chambon, Chaly	
10	Astruc, Martin, père	id de la commune Saint-Martin	Deltour, Pierre Jean	
11	D'Aurelles, Charles	id de la commune Chaulhae	Archer, 3 <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	
12	Ausset, Adjoint	id de la commune Soubirac	Chaptal, Albert	
13	Ausset, Pierre	id de la commune Cocurac	Bayle, Ant <sup>e</sup>	
14	Atger, Paul, aîné	id de la commune Saint-Laurent de Grives	Bancilhon, Honoré	
15	Arantoux, Marie	id de la commune Lavalatger	Eugélie, Paul	
16	Arnal, Marie	id de la commune L'Esperance	Vachin	
17	Barbot Fernand	Conseiller d'arrondissement	"	
18	Barrie, Joseph	Délégué de la commune Saint-Laurent de Veyrie	Chambon Joseph	
19	Badaroux	id de la commune L'Esperance	Reversat, Eugène	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
20	Bassée	Council général	"	
21	Balbit, Pierre	Délégué de St-Basme	Coudere, Pierre André	
22	Barbut, maire	id de Born	Cuvier, Guillaume	
23	Baron-Brun, maire	id du Monastère	Boudet, Dominique	
24	Benoit, Chus	id de Villefort	Castanis, Henri	
25	Bernard, Philippe adjoint	id de Fontaines	Masson, Pierre	
26	Bergogne, Pivot maire	id de Culleres	Mejean, J <sup>m</sup> Bap <sup>te</sup>	
27	Bergou, Jean	id de Rumeis	Ballet, J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	
28	Bertrand	Council d'arrond <sup>t</sup>	"	
29	Blanguet, Camille	Délégué de Jarold	Gibelin, J <sup>m</sup> Pierre	
30	Blanguet, maire	id de Rincize	Portat, adjoint	
31	Blanguet, J <sup>m</sup> Hippolyte	id de Servertes	Charbonnel, J <sup>m</sup> Bap <sup>te</sup>	
32	Boiral, Louis, maire	id de Balsiges	Laurens, Jean	
33	Boisserolles, J <sup>m</sup> Louis maire	id de St-Fréjal d'Albyes	Veyrines, Antoine	
34	Bonmasoux, Com. m <sup>al</sup>	id de St-Croix	Boudon	
35	Bommel, jardinier	id d'Albas, J <sup>m</sup> maire	Gourdon, J <sup>m</sup> François	
36	Bonnet, Marie	id de Rientort	Gramet, André	
37	Bonnet, Henri	id de St-Bonnet de Prie	Negre, J <sup>m</sup> François	
38	Bonnet	Council général	"	
39	Bonnet, Julien, maire	Délégué de Charant	Richard, Alexandre fils	
40	Bouchet, Jean	id de St-Priest ou sur	Campredon, J <sup>m</sup> Bap <sup>te</sup>	
41	Bonnet, Julien	id de Balbers	Albauche, Urbain	
42	Bourillon, Pierre	id de Meuses	André, Jules	
43	Bourillon, David	Council d'arrond <sup>t</sup>	"	
44	Boussyge, Théodore maire	Délégué de Rinsuio	Hermes, Camille	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
45	Bresson, Pierre adjoint	délégué d'Argentan	Roche, Pierre	
46	Brouilhet, adjoint	de Pierreferre	Goupil, Adrien	
47	Brudy, maire	de Roziers	Rozier, Prosper instituteur	
48	de Brion	Conseiller général	"	
49	Brum, maire	délégué de St-Amand	Charbonnel	
50	Brum, adj <sup>te</sup> maire	de Libennes	Pages, adjoint	
51	Brum, de Villers	Conseiller général	"	
52	Brumel, J <sup>e</sup> pin maire	délégué de St-Jean la-Fontaine	Marcon, adjoint	
53	Buisson, adj <sup>te</sup> maire	de St-Hélène	Viviers, Claude	
54	Bomiale, Camille m <sup>e</sup>	de St-Martin Coubaux	Hugon, Julien	
55	de Cabot de la Fare maire	délégué de Bécoussé	Paris, Frédéric	
56	Calmet, Joseph	de Masségras	Sarrouy, Arthur	
57	de Campredon (le baron)	Conseiller général	"	
58	Cauouge, Firmin	délégué de St-Amand la-Fontaine	Auffret, Cyrille	
59	Castanis, Jean-Baptiste maire	de St-Catheline pape	Barlet, Pivrot	
60	Castanis	de St-Amand	Cichit	
61	Chabbert, Alexandre	de Montjumein	Abinal, Régis	
62	de Saubrun (le C <sup>te</sup> )	Député	"	
63	de Chapelain	Conseiller général	"	
64	Charbonnet, Camille maire	délégué de la Fare St-Julien	Farges, Aug <sup>te</sup>	
65	de Charpal, Jules	de la Capelle	Pages, Auguste	
66	Charreyre Jean adjoint	de St-Jeuery	Charreyre, Stimmé	
67	Charreyre, Alexandre	de Chartanis	Grand Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
68	Charrier, maire	délégué de Sures	Torry, adjoint	
69	Chevalier, Adrien	de Bazouls	Ferris, maire	
70	Chevalier	Conseiller général	"	
71	Chavel, J <sup>m</sup> Paul Maire	délégué de Luc	Girard Joseph adjoint	
72	de Colombet	Député	"	
73	Combe Prosper, maire	délégué de Luyssant	Galtère, Adrien	
74	Comte, Joseph, maire	de St-Bonnet d'Arnaud	Ranc Jeanpierre	
75	Coudomy, Auguste	de d'Arnaud	Brunel, Victor	
76	Constans, Benjamin	de La Croix	Pouyet, Henri	
77	Constans	Conseiller général de Germain, du bel	"	
78	Courtaux, Pierre, maire	délégué de Germain du bel	Brunel, adjoint	
79	Coste, adjoint	de Langage	Croupil, adjoint	
80	Cordesse, Étienne Maire	de Secoubes fumar	Isly, Chrystome	
81	de Corsac (Le comte)	Conseiller général	"	
82	Couderc	Conseiller d'arrondissement de Villafort	"	
83	Couderc	Conseiller d'arrondissement de Florac	"	
84	Coutomb, Bernard Maire	délégué de Rantouy	Saurans, Simon	
85	Cournoul, Eugène	de Cernus	Viala, J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	
86	Couderc, Louis, maire	de St-Thomas fumar	Aupret, Louis	
87	Corbier	de St-Hilaire de Lavit	Salles, Maurice	
88	Cour, maire	de Malzieu-Prat	Vabre, Auguste	
89	Crespin, J <sup>m</sup> François Maire	de d'Albaret le Comptal	Fraisse, Auguste	
90	Crouzet	Conseiller d'arrondissement	"	
91	Crucey, maire	délégué de Lajoie	Tubin, Jean Bapt <sup>te</sup>	
92	Crucey, Guille Maire	de Fontaud	Gibelin, Bonnal adjoint	
93	Couze, Michel, adj <sup>te</sup>	de Chambon	Peyou, Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de. . . . )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
94	Dalteroche, Cyrin	Délégué de Marignac	Vigouroux, maire	
95	Daude, Cure	id de Allene	Peytavi, procureur	
96	Daude, Jules maire	id de Narvyjols	Genest, Casimir	
97	Daude, Laurent Victor, maire	id de Fraissinet de Logère	Tourdan, Camille	
98	Delhouc	Councille général	"	
99	Delhouc, Henri	Délégué de St-Léon	Clavier, conseiller municipal	
100	Duchaux-Vincunt	Councille d'arrondt	"	
101	Duga	Délégué de Moissac	Bourbou, Siphon	
102	Dussaut	id de Privat de Vallongue	Prie, Auguste	
103	Esquie, Sidore	Councille d'arrondt	"	
104	d'Espimassoud	Councille général	"	
105	Farges, David maire	Délégué d'Arbonne	Boulet, Pierre Paulin	
106	Fonteyne, J <sup>rs</sup> Louis maire	id d'Autenas	Tarouffe, J <sup>rs</sup> B <sup>ts</sup>	
107	Fournier, Ant <sup>rs</sup> maire	id de Sabelly	Caussé, J <sup>rs</sup> P <sup>ts</sup>	
108	Fraissie	Councille d'arrondt	"	
109	de Framond	Councille général	"	
110	Gaillard, Henri	Délégué de Fabria	Mommier, Auguste	
111	Gaillardone	Councille d'arrondt	"	
112	Gazaux, Marie	Délégué de St-Julien de Pontet	Mare, Cyrille	
113	Gibelin, Jean Joseph	id de La Chaze	Cherut, Pierre Jean maire	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
114	Giral, Louis Marie	Délégué de Grèzes	Gaillard, Odilon	
115	Gout, Lucile	us de St-Martin de L'Arnaud	Martin, Eugène	
116	Goutte, Jean Louis	us de Servières	Boutard, J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	
117	Graillet	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
118	Gral, Baptiste	Délégué de Hermauc	Besot, François	
119	Grandou, J <sup>m</sup> Paul	us de La Jalle Prunet	Maurin, Emile	
120	Gregoire Louis Marie	us d'Espayrac	Raynal, Camille	
121	Hermes	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
122	Hermes, Camille Marie	Délégué de Sandrygues	Bousquet, Felix	
123	d'Hombres	Délégué de St-Michel de Heize	Arnal, secretaire de la mairie	
124	Hours, Aimé	Délégué de Lebon	Gout, François	
125	Jacques, Antoine	Délégué de Laval au Carré	Viby, Pierre	
126	Jaffuel, André Marie	us de St-Sauveur de Girantou	Paulhan, François	
127	Jaffuel, Aimé	us de Badaroux	Masseguin	
128	Jaillet, Paul Marie	us de St-Laurie muret	Laurens, Aimé	
129	Jalbert	us de St-Clément d'Arthe	Ramadon, Odilon	
130	Joly	Councille Général	"	
131	Joy, J <sup>m</sup> Louis maire	Délégué de Barjac	Thomé, Privat	
132	de Sabathe, Emile maire	Délégué de Montrolat	Malgouère, Antoine	
133	Sabaune, J <sup>m</sup> Baptiste maire	us de Querc	Robert, J <sup>m</sup> Baptiste	
134	Samarthe	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
135	Lamarque, Armand	Délégué de Baret	Hours-Marchand <i>adrien</i>	
136	Laurens, Comillat m <sup>e</sup>	Délégué suppléant du Buisson	"	
137	Laurens, Marie	Délégué de Balmilly	Babdit, adjoint	
138	Lavigne, J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	us de Villard	Brugue, Pierre	
139	de Lescure, Marie	us de St-Denis	Maurice	
140	Levet, Marie	us de Stables	Bonnet	
141	Lerrault, Marie	us de Lamiyols	Jaffard, Louis	
142	Liantard	us de Florac	Sabanson, Comillat m <sup>e</sup>	
143	de Ligonnet, Marie	us de Auxillat	Alba	
144	Lapoyre, Marie	us de la Parade	Pratlong fils, Comillat m <sup>e</sup>	
145	Malet, Laurent Marie	Délégué de Saturnin	Castan, adjoint	
146	Mas, Jean, Maire	us de Salses	Savel, Pierre-Jean	
147	Mathieu, Armand	us de Pourchaufy	Croffier, François	
148	Maurin, Pierre Marie	us de St-Julien de Courmel	Buisson, Prosper	
149	Mazauric,	Comillat d'arrond <sup>t</sup>	"	
150	Mercier, Jean, Marie	Délégué de Montbel	Aster, adjoint	
151	Meissonnier, Marie	us de Sauvagnac Peyre	Chabbert, Paulin	
152	Michel, J <sup>m</sup> Louis Marie	us de Combret	Jourdane	
153	Mougnionat	Comillat d'arrond <sup>t</sup>	"	
154	Monestère	us	"	
155	Monteibel	Comillat général	"	
156	de More de Périval	us	"	
157	Moure, J <sup>m</sup> François	Délégué de Saubies	Valette, Cyrille	
158	Mathieu, Claramon	us de Pignatelle Vent <sup>on</sup>	Chuprol, Com. m <sup>e</sup>	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
159	de Harbome Sara	Délégué de F. Moret Caprie	Gaülhe, Marie	
160	Negre, Achille	is de Chaux	Frimin, Emile	
161	Noal, J <sup>m</sup> Antoine Maire	is de Malbouzon	Sibourel, Jean	
162	Paget	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	"	
163	Palmier, Sixte Maire	Délégué de Boudons	Prayer, Jean	
164	Pantel	Conseiller général	"	
165	Pantel, Ernest	Délégué du Pont de Montcourt	Albaric, Pierre Victor	
166	Parent, Paulin Maire	is d'Arques d'après	Massang, Henri	
167	Passebois, maire	is du Collet de la	Garnier, Louis	
168	Paulhan, J <sup>m</sup> B <sup>t</sup> Maire	is de Lambert	Amouroux, Jean	
169	Pelegry Jules Vital	is du Bacou	Chastang, Jean	
170	Pigoyre, Pierre Emile adjoint	is de St-Jal	Redond, Marie	
171	Pignot, François	is de Brion	Conerton, J <sup>m</sup> Pierre	
172	Plagnes, maire	is de St-Stein de Valdomer	Barrandon, Félix	
173	Pontet, Emile	is de Grandrieu	Sourdant	
174	Portal	Conseiller général	"	
175	Pourcher, Marie	Délégué de Jubinys	Archer, J <sup>m</sup> Pierre	
176	Privat, Marie	is de Paulhan	Celcia, J <sup>m</sup> Pierre	
177	Puech, Auguste	is de Meyrueis	Laubert, Frédéric	
178	Rabanit, adjoint	Délégué d'Althuis	Paulhan, Cyrille	
179	Reboul, Marie	is de Belquet	Boyer, Aug <sup>t</sup> Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
180	Remise, J <sup>m</sup> Bapt <sup>e</sup>	Délégué de St-Léger	Osty, Pierre Louis	
181	Reversat, Anuly	de St Pierre de Nogaret	Delpuech, Pierre Jean	
182	Reversat,	Councille d'arrond <sup>t</sup> de St Germain du Teil	"	
183	Reversat, Egeis	de d'arrond <sup>t</sup>	"	
184	Richard, Councille m <sup>al</sup>	Délégué de la Pausane	Abouling, Cyprin	
185	Rieu, Marie	de St Georges	Saboulet, J <sup>m</sup> Pierre	
186	Rigal, Marie	de Camillezac	Sabaune, Alphonse	
187	Robert, Marie	de St Chely d'Autant	Bessière, J <sup>m</sup>	
188	Rocoplan, René	de Prades	Rocoplan, Valentin Frizon	
189	Rouffiac	Councille Général	"	
190	Roujou, Marie	Délégué de St Georges de Lévêjac	Pourquie, J <sup>m</sup> Pierre	
191	Rouquette, Marie	de Roussel	Argenson, Louis	
192	Roustan, Cure	de Sachamp	Ressouchet	
193	Roussel, Pierre	de St Paul le Prieur	Aranturus, Aug <sup>te</sup>	
194	Roussel, Théophile	Député	"	
195	Roussel, Marie	Délégué de Cubières	Barret, Simon	
196	Rouvière	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
197	Roux, Marie	Délégué de Staudyran	Lahoudis, Pierre	
198	Roux, Joseph	de la Rouvière	Barret, Théophile	
199	Roux, Aime	de Bassuets	Brousseau, Camille	
200	Rumel, Marie	de Breuvant	Michel, Pierre	
201	Sabater, Anne	Délégué de Roches	Dubois, Vétal, Marie	
202	Sallet (de), Marie	de Poupidome	André, Marie	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
203	Freyer, Marie	Délégué de la Villedieu	Robert, adjoint	
204	S. Pierre, Stanislas	id. du Montbrun	Boutin, J <sup>m</sup> B <sup>e</sup>	
205	Tallet	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
206	Saix, J <sup>m</sup> Louis, maire	Délégué de Cassagnas	Veix, J <sup>m</sup> Louis	
207	Tallet, J <sup>m</sup> Ant <sup>e</sup>	id. de Marchastel	Raynal, Joseph	
208	Tanguin, idel	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
209	Sauy, Marie	Délégué de Barasbas	Fabre, Antonin	
210	Sébastien, Baptiste	Délégué de St. Colombe d'Aumont	Brun, Joseph	
211	Seguin, Jean Joseph	id. de Lecours	Coste, adjoint	
212	Seguy, Marie	id. de Boalsac	Bedos, Vital	
213	Serodes	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
214	Sicard, Marie	Délégué du Bleyman	Rouvière, Emat	
215	Simege, Antonin	id. de Crislaus	Robert, Antonin	
216	Simege, J <sup>m</sup> Bapt <sup>e</sup>	id. de la Fage Montmermont	Veylet, Marie	
217	Solant, Alphonse Léon	id. de Brejols	Pratony, Antonin	
218	Solant, J <sup>m</sup> François Joseph	id. de St. Rome	Carrière, Jules	
219	Solignac, Marie	id. de Gabrias	Roussel, Pierre	
220	Talansac	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
221	Tardieu	Délégué de St. Genès de Colbaste	Lafont, Auguste	
222	Teissier, Emile	id. de Molezon	Meynard, Constant	
223	Teissier, Marie	id. de Chastelard	Michel, Baptiste	
224	Teissonnière	Councille général	"	
225	Therond, Marie	Délégué de Bessons	Bonnetoy, Ant <sup>e</sup>	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
226	Pichit, Marie	délégué du Castel Nouvel	Bornal, Pierre	
227	Couzy, Anne	is de St-Pierre-le-Vieux	Vidal, Antoine	
228	Cribes, Marie	is de St-André de Claymont	Esquié, Victor Eugène	
229	Croussier	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
230	Cussery, Pierre	délégué de St-Eulalie	Mabize, Aurélien	
231	Cussier, Louis	is de Malhémont	Veyrier, Pierre	
232	Cardoux, Marie	is de Révenepuy	"	Si l'élection du suppléant a été annulée par le Conseil d'arrondissement
233	Vayssade, Marie	délégué de Grandval	Sauriau, Jérôme	
234	Vayssade, Adjoint	is de Nostrin	Bergougnoux, Pierre	
235	Valère	Councille Général	"	
236	Valette, Marie	délégué de Reoulas d'Aubrac	Valette, Joachim	
237	de Vazeille, Charles maire	is de St-Alban	Veissière, Charles	
238	Veyret, Martin maire	is de Flourde Mercoire	Martin, Martin	
239	Viala, Marie	is de Naussac	Valentin, J. B.	
240	Vialard	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
241	Vidal, Marie	délégué de Cubert	Vidal, Adjoint	
242	Vidal, Jean	is de St-Jacques Molins	Pozier, Guillaume	
243	Vieilledent, Marie	is d'Estanoy	Palmier, Pierre Jean	
244	Vincent, Marius	Councille d'arrond <sup>t</sup>	"	
245	Viebayre, Marie	délégué de Fraisin de Puy	Fage Jany, Aug <sup>e</sup>	
246	Vors	Councille Général	"	
247	Verder, Vincent	délégué de Gathiers	Hazon, Marie	







DÉPARTEMENT  
de la Lozère.

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS.

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Rende</i>					
<i>Canton de St-Amans.</i>					
<i>St-Amans</i>	<i>Brun maire</i>	<i>accepté</i>	<i>Charbomel</i>	<i>accepté</i>	
<i>Sachamp</i>	<i>Roustan alexis, curé</i>	<i>id</i>	<i>Repouche jean, maire</i>	<i>id</i>	
<i>St-Denis</i>	<i>de Escure, maire</i>		<i>Moure J<sup>m</sup> H<sup>e</sup>, curé</i>		
<i>Estables</i>	<i>Sivet maire</i>		<i>Bonnet Joseph, C. H<sup>e</sup></i>		
<i>St-Gal</i>	<i>Pigeyre Pierre Brun, adj<sup>t</sup></i>		<i>Redond Victor, maire</i>		
<i>Saubies</i>	<i>Moure J<sup>m</sup> François</i>		<i>Palette Cyrien</i>		
<i>Ribennes</i>	<i>Brun Auguste, maire</i>		<i>Pajès Augustin, adj<sup>t</sup></i>		
<i>Rieutort</i>	<i>Bonnet, maire</i>		<i>Gramer André</i>		
<i>Servières</i>	<i>Goutte Jean, Louis</i>		<i>Boutavin Jean, H<sup>e</sup></i>		
<i>La Villeneuve</i>	<i>St-Leger J<sup>m</sup> H<sup>e</sup> Théophile maire</i>		<i>Robert Antoine, adj<sup>t</sup></i>		
<i>Canton du Bleyrnard.</i>					
<i>Bleyrnard</i>	<i>Sicaud Jean, maire</i>	<i>accepté</i>	<i>Rouvière Ernest</i>	<i>accepté</i>	
<i>allenc</i>	<i>Dauvé, curé</i>	<i>id</i>	<i>Peystavin François</i>	<i>id</i>	
<i>Baynols</i>	<i>Chevalier Clément</i>		<i>Ferrier André</i>		
<i>Belvezet</i>	<i>Reboul Joseph, maire</i>		<i>Boyer Auguste Louis</i>		
<i>Chadenet</i>	<i>Bonnel Julien, maire</i>		<i>Richard Alexandre J<sup>m</sup></i>		
<i>Chaperuades</i>	<i>Cessier Joseph, maire</i>		<i>Nichel Baptiste, C. H<sup>e</sup></i>		
<i>Cubières</i>	<i>Roussel Étienne, maire</i>		<i>Baret Simon, C. H<sup>e</sup></i>		
<i>Cubièrettes</i>	<i>Nidal Joseph, maire</i>		<i>Nidal Jean, adjoint</i>		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.		
S <sup>t</sup> Firzal d'Albuges	Boissierolles J <sup>m</sup> Louis, Maire	accepté	Peypunes Antoine, C. A.	accepté			
S <sup>t</sup> Hélène	Buisson Auguste, Maire	id	Wons Claude, C. A.	id			
S <sup>t</sup> Julien du Courmel	Maurin Pierre Julien, Maire	id	Buisson Prosper Étienne	id			
Canton de Châteauneuf							
Châteauneuf	Baldet Pierre	accepté	Couderpe Pierre Adrien	accepté			
Arzene de Randon	Messon Pierre, adj <sup>t</sup>	id	Rocher Pierre	id			
Chaudesprae	Roux Adrien, Maire	}	Lahondès Pierre	}			
S <sup>t</sup> Jean la fouillouse	Brunel J <sup>m</sup> Pierre, Maire		Marcou J <sup>m</sup> Pierre, adj <sup>t</sup>				
Montbel	Mercier Jean, Maire		Astier Antoine, adj <sup>t</sup>				
Saubert	Paulhan J <sup>m</sup> H <sup>e</sup> , Maire		Amouroux Jean, C. A.				
Pierrefiche	Brouilhet, adjoint		Goupil Adrien				
S <sup>t</sup> Sauveur de Gmestou	Jaffuel André, Maire		Paulhan François				
Canton de Grandrieu							
Grandrieu	Pontier médecin		accepté		Jourdan	accepté	
S <sup>t</sup> Bonnet d'Auroux	Comte Joseph, Maire	id	Ranc Jean, Pierre	id			
S <sup>t</sup> Chambon	Michel Coure, adj <sup>t</sup>	}	Luyon Antoine, C. A.	}			
S <sup>t</sup> Colombe d'Auroux	Sébastien Baptiste, C. A.		Brun Joseph				
Saval Atger	Avanturier, Maire		Engelric Paul, C. A.				
La Panouse	Richard, prop <sup>e</sup> C. A.		Abouling Cyprien, C. A.				
S <sup>t</sup> Paul le Poind	Roussel Pierre, C. A.		Avanturier Auguste, C. A.				
S <sup>t</sup> Symphorien	Arzabier Adrien		Pilledieu Jean Baptiste				
Canton de Langogne							
Langogne	Coste, adjoint		accepté		Croupel adjoint	accepté	
Auroux	Condomi Auguste, C. A.	id	Brunel Victor, C. A.	id			
Chastagner	Charreyre Alexandre, C. A.	}	Gravel Pierre, C. A.	}			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>t</sup> Flour de Mercœur	Héret Martin, Maire	accepté	Martin Martin	accepté	
Fontanes	Bernard Philippe, adj <sup>t</sup>	ie	Masson Étienne, notaire	ie	
Luc	Clavel J <sup>m</sup> fils, Maire	}	Girard Joseph, adj <sup>t</sup>	}	
Naussac	Viala, Maire		Valentin J <sup>m</sup> H <sup>e</sup> C. H <sup>e</sup>		
Rocles	Sebastien Étienne, C. H <sup>e</sup>		Dubois Vital, Maire		
Canton de Mendez.					
Mendez	Bouillon	accepté	André	accepté	
Badaroux	Jaffuel curé	ie	Massequin, C. H <sup>e</sup>	ie	
Balsieyres	Biral Louis, Maire	}	Laurens Jacques	}	
S <sup>t</sup> -Beauzile	Artault de Bauriac, Maire		Biral Christophe		
Le Born	Barbut, Maire		Ouvrier Guillaume		
Brenoux	Runel Pierre, Maire		Michel Pierre		
Chastel nouvel	Lichit Pierre Jean, Maire		Bonnal Pierre		
S <sup>t</sup> -Étienne du Valdomergue	Playnes, Maire		Barandon Félix		
Lanuéjols	Sevaut Léopold, Maire		Jaffard Louis, C. H <sup>e</sup>		
La Rouvière	Roux Joseph		Barret Thimothée		
Canton de Villefort					
Villefort	Benoit Edmir, notaire	accepté	Castaner Clément	accepté	
Altier	Kabanit Jean, adj <sup>t</sup>	ie	Paulhan Appiez	ie	
S <sup>t</sup> -André Capceze	Le Comte de Narbonne Lara, C. H <sup>e</sup>	}	Garilhe Ruvat, Maire	}	
Balmelles	Laurans, Maire		Baldit Jean Jacques, adj <sup>t</sup>		
Combret	Nichel J <sup>m</sup> Louis, Maire		Jourdan, C. H <sup>e</sup>		
S <sup>t</sup> -Jean Charonne	Rieu, J <sup>m</sup> Louis, Maire		Sadoule J <sup>m</sup> Pierre, adj <sup>t</sup>		
Ranchamps	Coulomb Bernard, Maire		Laurans Simon		
Pourcharepe	Nathieu Armand, C. H <sup>e</sup>		Crastevin François, C. H <sup>e</sup>		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pérenchères	Cardou Jean Baptiste Maire	accepté			
Puy-laurant	Combe Prosper Maire	accepté	Galtier Clément	accepté	L'Echo du délégué suppléant a été annulé par le Conseil de Préfecture
Arrondissement de Navesjols.					
Canton d'Aumont					
Aumont	Castanier, c. n. e.	accepté	Echit, c. n. e.	accepté	
La Chaze	Gibelin J. Joseph, c. n. e.	ie	Cheret Pierre Jean, Maire	ie	
St Colombe de Peype	Castanier J. Jacques, Maire		Barlet Privat, c. n. e.		
Fau de Peype	Bermet Basile, Maire		Bousquet Félix, c. n. e.		
Javols	Blanquet Camille, Maire		Gibelin Jean Pierre		
St Maurice de Peype	Reissomier, Maire		Chabert Paulin, c. n. e.		
Canton de la Canourgue					
La Canourgue	Badaroux, c. n. e.	accepté	Reversat Guyon, c. n. e.	accepté	
Auxillac	de Sijormes Charles, Maire	ie	alla	ie	
Banassac	Saury, Maire		Fabre Antoine		
Camilhac	Rigal Privat, Maire		Labauve Alphonse		
La Capelle	de Charpas Jules, c. n. e.		Fages Auguste, c. n. e.		
Laval du Carn	Jacques Antoine, Maire		Péty Etienne		
Montjezien	Chabert Alexandre		Abinal Régis		
St Saturnin	Malet Laurent Justin, Maire		Castan François, c. n. e.		
La Vieule	Constans Benjamin		Pouyet Henri		
Canton de Chanac					
Chanac	Neyre Achille, c. n. e.	accepté	Firmin Emile, c. n. e.	accepté	
Barjac	Jory, J. Antoine, Maire	ie	Chomé Privat	ie	
Cultures	Bergogne Privat, Maire		Néjean Jean B. e.		
Esclanèdes	Heilleviens, Maire		Palmier René J. e. n.		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salles	Fournier Antoine, Maire	accepté	Causse Jean Bte	accepté	
S Villard	Lavigne Jean Bte	id	Bruner Pierre	id	
Canton de St Chely d'apcher					
St Chely d'apcher	Jalbert, cons. M <sup>e</sup>	accepté	Lamadier Edouard, C. H.	accepté	
Albaret St Marie	Bommel Jean, adjoint	id	Goudon Jean François	id	
Arcomie	Farges Xavier, Maire	id	Boulet Pierre Paulin	id	
S Bacon	Pelegry Jules Vital	id	Chastang Jean	id	
Bessons	Chirond Prosper, Maire	id	Bonnespi Antoine	id	
Blavignac	Dalteroche Cyprien	id	Hjouroux J <sup>r</sup> Pierre, Maire	id	
La Faye St Julien	Charbonnier Calmier, Maire	id	Farges Auguste	id	
Rimeize	Blanquet, Maire	id	Portal, adjoint	id	
Canton de Journels.					
Journels	Allanche Pierre, adj <sup>t</sup>	accepté	Conort Jean, Laurent	accepté	
Albaret Le Comtal	Crespin J <sup>r</sup> François, Maire	id	Fraisse Augustin	id	
Arzene d'apcher	Paran Paulin, Maire	id	Chassany Henri	id	
Brion	Puynol François	id	Conorton J <sup>r</sup> Pierre	id	
Chauchailles	Astruc, Maire	id	du Chambon Charles	id	
La Faye Montvicinos	Sineyre, J <sup>r</sup> Bte	id	Huplet, Maire	id	
Grandvals	Hassade Antoine, Maire	id	Sainrau Jean Pierre	id	
St Jérémy	Charreire Jean, adj <sup>t</sup>	id	Charreire Etienne, C. H.	id	
St Laurent & Pépès	Barres Joseph, Maire	id	Chambon Joseph	id	
Noalbac	Seguy Jean, Maire	id	Bedos Vital	id	
Cermes	Coumoul Eugène	id	Kiala Jean Bte	id	
Canton de St Germain du Beil.					
St Germain du Beil	Constans Pierre, Maire	accepté	Bunel, adjoint	accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chirac	Charrier, Maire	accepté	Jory Charles, adjoint	accepté	
Hermance	Giral Baptiste	id	Belot François	id	
Monastier	Bardon Brun, Maire	}	Boudet Dominique, C. d.	}	
St-Sierre de Nogaret	Reversat Charles		Delpuech Pierre Jean, adj. t.		
Pin-Morès	Astuc Martin, père		Deltour Pierre Jean		
Salses	Mos Jean, Maire		Clavel Pierre Jean		
Crélan	Simeyre Antoine		Rodier Antoine		
Canton du Habzien.					
Habzien Ville	Luffier Emile, C. d.	accepté	Hijer Pierre, C. d.	accepté	
Chaulbac	d'Aurelles Charles, Maire	id	Archer Jean H. e.	id	
Julianges	Pouchet J. n. H. e., Maire	}	Archer Jean Pierre	}	
St-Léger du Habzien	Hidal Jean, adj. t.		Rosière Guillaume, Maire		
Habzien Fourm.	Cour, Maire		Saladier Auguste		
Paulbac	Pivaz Pierre Félix, Maire		Cellier J. n. Sime, C. d.		
St-Sierre le Fleux	Couzyer Etienne		Hidal Antoine		
St-Sabat du Fau	Bouchet J. n. Sime, neveu		Campredon J. n. Bapt. t.		
Puñcières	Beyou Jean, C. d.	Baldet Jean Baptiste			
Canton de Narcejols.					
Narcejols	Laudé Jules, Maire	accepté	Remise Carmer, C. d.	accepté	
Antrenas	Fontayne J. n. Louis, Maire	id	Jarousse J. n. H. e., C. d.	id	
St-Bonnet de Chirac	Bonnet Henri	}	Nègre Jean François	}	
Le Buisson	Ranchon, C. d. H. e.		Laurens, C. d. H. e.		
Gabriès	Solignac, Maire		Roussel Sime, C. d.		
Grèzes	Giral Louis, Maire		Guillard Edouard, C. d.		
St-Sauvent de Muret	Jaillat Paulin, Maire		Laurens Aimé, C. d.		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Léger-de-Peyre	Remise Jean B <sup>te</sup>	accepté	Osty Pierre Louis	accepté	
Montodard	de Sabarthe Emile, Maire	ie	Kalvoire Antoine	ie	
Palhers	Boumiol Julien	}	Alouche Urbain	}	
Recoules de Fumas	Ordesse Pierre, Maire		Osty Christophe		
Canton de Nasbinals.					
Nasbinals	Kayssade, adjoint	accepté	Bergounhou Pierre, c. A.	accepté	
Kalbouzon	Noal Jean, Antoine, Maire	ie	Libourel Jean, C. A.	ie	
Marchastel	Sattel Jean, Antoine	}	Kaynal Joseph	}	
Punuejols	Bousquet Théodore, Maire		Bermet Camille, C. A.		
Recoules d'Aubrac	Valette, Maire		Valette Joachim, C. A.		
Canton de Serverette.					
Serverette	Blanquet Jean, Hippolyte	accepté	Charbonnel J <sup>n</sup> B <sup>te</sup>	accepté	
St-Alban	de Vazelles Charles, Maire	ie	Veissière Charles	ie	
St-Culac	Buffery Pierre	}	Malige André	}	
Fontans	Cruize Guillaume, Maire		Gibelin Pierre Antoine, adj <sup>te</sup>		
Sajo	Cruize, Maire		Julien Jean Baptiste		
Arrondissement de Florac.					
Canton de Barre.					
Barre	Lamarche Armand, notaire	accepté	Houis Marchand, adj <sup>te</sup>	ie	
Basurels	Roux Aimé	ie	Brousseau Camille	}	
Cassagnas	Saix J <sup>n</sup> Louis, Maire	}	Vier Jean Louis		
St-Croix	Bonafoux, C. A.		Boudou		
Gabriac	Gaillard Louis, Maire	ie	Mores Auguste		
St-Julien, Varpas	Ausset, adjoint	accepté	Chaptal Albert, C. M.	accepté	
Molezon	Beissier Emile	ie	Meynadier Constantin	ie	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pompidon	de Tablet, Marie	accepté	André Murellin	accepté	
Canton de St Enimie.					
St Enimie	Deltour Henri	accepté	Olivier, c. n.	accepté	
St Chely du Carn	Robert Eugène, Maire	id	Bessière François	id	
La Malène	Arnul Théodore, Maire	id	Bach Jean, curé	id	
Montbrun	St Pierre Étienne, c. n.	id	Boutin J. H., c. n.	id	
Prades	Rocoplan René	id	Rocoplan Valentin, greffier	id	
Quezac	Sabaume J. H., Maire	id	Robert J. H., adjoint	id	
Canton de Florac.					
Florac	Liantard c. n.	accepté	Salanson c. n.	accepté	
Bérouès	J. de Caboz de la fare Maire	id	Paris Frédéric, c. n.	id	
Bondons	Palmier Sixte, Maire	id	Brayer Jean, c. n.	id	
Cocurès	Aussel René, père	id	Bayle Antoine	id	
Espagnac	Grégoire Louis, Maire	id	Raynal Camille	id	
St Laurent de Béry	Atger Paulin, adjoint	id	Bancilloz Honoré	id	
Rousses	Rouquette Eugène, Maire	id	Argenson Louis	id	
La Salle Ruze	Grandon J. H., Maire	id	Mauris Emile	id	
Hebrun	Houis Aimé, c. n.	id	Gout François, c. n.	id	
Canton de St Germain de Calberte.					
St Germ. de Calberte	Cardes Florent, c. n.	accepté	Lafont Auguste, c. n.	accepté	
St André de Lanize	Canouge Fernand, c. n.	id	Aussel Cyrille, Maire	id	
Collet de Dère	Passebois Charles, Maire	id	Garner Louis	id	
St Étienne Vallée	Coudorc Camille, c. n.	id	Aussel Emile, c. n.	id	
St Hilare de Lavis	Corbier Jules, c. n.	id	Talles Maire	id	
St Julien des Ponts	Gaxaire, Maire	id	Marc Cyrille, c. n.	id	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>t</sup> Martin de Boube	Bonnals, Com. M <sup>o</sup>	accepté	Lugon Jules C. M.	accepté	
S <sup>t</sup> Martin de Lemaude	Gout Emile, C. M.	id	Martin Eugène, C. M.	id	
S <sup>t</sup> Michel de Sèze	D'ombres C. M.		Arnal, secrétaire de la mairie		
Moissac	Duga Philémon, C. M.		Boulbon Sépior, C. M.		
S <sup>t</sup> Sivat de Tallongue	Lussaut Emile Victor Com. M <sup>o</sup>		Pm Auguste, Maire		
Canton du			Mafeyros.		
Mafeyros	Calmet Joseph, C. M.	accepté	Tarrouy Athénor, accepté		
S <sup>t</sup> Georges de Lèvejac	Roujon Maurice, Maire	id	Pourquier Jean Sieme	id	
S <sup>t</sup> Hèzet du barn	Solanet alphonse, Maire		Pallong Antoine, C. M.		
Le Recours	Sequin J <sup>r</sup> Joseph, C. M.		Coste J <sup>r</sup> Sieme, adj <sup>t</sup>		
S <sup>t</sup> Rome	Solanet J <sup>r</sup> Louis Gaspard C. M.		Carrière Jules, C. M.		
Canton de			M'Cepruis.		
M'Cepruis	Puech, Com. M <sup>o</sup>		Aubert Frédéric		
Fruissines de Loup	Milbays Louis, Maire	accepté	Jules Jacques Auguste C. M.	accepté	
Gaturcières	Verrier Vincent C. M.	id	Harizon, Maire	id	
Hures	Arnal, Maire	id	Wachin,	id	
La Parade	Lapeyre, Maire	id	Tallong fils, C. M.	id	
S <sup>t</sup> Pierre des Crupiers					
Le Rozier	Bridy Jules, Maire		Rozier Prosper, Trés <sup>r</sup> C <sup>o</sup>		
Canton du			Pont de Montvert.		
Pont de Montvert	Pontel Ernest, Maire	accepté	Albaric Pierre Victor	accepté	
S <sup>t</sup> Andréol de Clerg <sup>t</sup>	Colbes J <sup>r</sup> Sieme Lion Maire	id	Elzire Victor Eugène	id	
Fruissines de Lozère	Dauvé Laurent Victor Maire	id	Jourdan Camille, Trés <sup>r</sup>	id	
S <sup>t</sup> Fézal de Ventaboz	Mathieu Etienne	id	Chabrol C. M.	id	
S <sup>t</sup> Maurice de Ventaboz	Albaric Louis Ernest Maire	accepté	Bray Jacques J <sup>r</sup> , adj <sup>t</sup>	accepté	

L'élégant de délégué  
n'a pu avoir lieu, par suite  
de l'incapacité des maigres











DÉPARTEMENT

de la Lozère



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 124 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abiral Conseiller d'arrondissement		au			
2	Albéric Louis Ernest Marie, délégué de la commune de St Maurice de Noy		au			
3	Allanche Louis Adolphe délégué de la commune de Tournels		au			
4	André Conseiller général		au			
5	Arnal Albert délégué de la commune de Vialas		au			
6	Arnal Frédéric Marie délégué de la commune de la Malène		au			
7	Artault de Carriac maire délégué de la commune de St Beauze		au			
8	Aralier Adrien délégué de la commune de St Symphorien		au			
9	Astruc Marie délégué de la commune de Chanchaillas		au			
10	Astruc Martin père délégué de la commune de Ten Noix		au			
11	Aurelles (D <sup>e</sup> ) Charles maire délégué de la commune de Chantnac		au			
12	Aussat Adolphe délégué de la commune de St Julien Vairpoux		au			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
13	Aisset Pierre Pierre délégué de la Commune de Cocumont		<i>[Signature]</i>			
14	Atger Paulin Aimé délégué de la Commune de St Laurent de Béry		<i>[Signature]</i>			
15	Avanturier Marie délégué de la Commune de Sarat Atger		<i>[Signature]</i>			
16	Arenal Marie délégué de St Laurent		<i>[Signature]</i>			
19	Badaroux délégué de la Commune de la Canongue		<i>[Signature]</i>			
20	Baffie conseiller général		<i>[Signature]</i>			
21	Baldit Pierre délégué de la Commune de Chateaufort		<i>[Signature]</i>			
17	Barbot Fernand conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
22	Barbut Marie délégué de la Commune de Born		<i>[Signature]</i>			
23	Bardon Brun délégué de la Commune de Manastier		<i>[Signature]</i>			
18	Barriès Joseph Marie délégué de la Commune de St Laurent de Béry		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
24	Benoit Louis délégué de la commune de Villefont		<i>allé</i>			
25	Bernard Philippe adjoint délégué de la commune de Fontaines		<i>allé</i>			
26	Bergogne Louis Marie délégué de la commune de Cultures		<i>allé</i>			
27	Bergon Jean délégué de la commune de Brunières		<i>allé</i>			
28	Bertrand conseiller d'arrondissement		<i>allé</i>			
29	Blanquet Camille délégué de la commune de Yarols		<i>allé</i>			
30	Blanquet Marie délégué de la commune de Rimone		<i>allé</i>			
31	Blanquet Jean Louis Hippolyte délégué de la commune de Sorvante		<i>allé</i>			
32	Boiral Louis Marie délégué de la commune de Balsiegos		<i>allé</i>			
33	Boisserolles Jean Louis Marie délégué de la commune de St-Froal d'Albuges		<i>allé</i>			
34	Bonafons conseiller municipal délégué de la commune de St-Croix		<i>allé</i>			
35	Bonnely Jean Adrien délégué de la commune d'Albaret St-Marie		<i>allé</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
36	Bonnet Maire délégué de la Commune de Riantort		<i>[Signature]</i>			
37	Bonnet Pierre délégué de la Commune de St Privat des Vignes		<i>[Signature]</i>			
38	Bonnet conseiller général		<i>[Signature]</i>			
39	Borricel Julien maire délégué de la Commune de Chadarnet		<i>[Signature]</i>			
40	Bouchet Jean délégué de la Commune de St Privat des Vignes		<i>[Signature]</i>			
41	Bornald délégué de la Commune de St Martin de Nébouze		<i>[Signature]</i>			
41	Bourniol Julien délégué de la Commune de Calhers		<i>[Signature]</i>			
42	Bournillon Louis délégué de la Commune de Heude		<i>[Signature]</i>			
43	Bournillon Xavier conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
44	Boussuge Théodore maire délégué de la Commune de Primenjols		<i>[Signature]</i>			
45	Bousson Pierre délégué de la Commune d'Argence de Randon	Roche Pierre	<i>[Signature]</i>			
46	Bouilhac Auguste délégué de la Commune de Pierreferre		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-coutre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
47	Bredy Marie délégué de la Commune de Rouzier	Rogier Joseph	allé			
48	de Brion conseiller général		allé			
49	Brun Marie délégué de la Comm. de L'Amans		allé			
50	Brun Auguste Marie délégué de la Comm. de Ribannes		allé			
51	Brun de Pilleret conseiller général					
52	Brunel Jean Pierre délégué de la Comm. de St Jean le fouille		allé			
53	Bruissin Auguste délégué de la Commune de St Hilaire		allé			
55	de Cabot le Fare délégué de la Commune de Bidanes		allé			
56	Calmet Joseph délégué de la Commune de Massagnos		allé			
57	de Campredon conseiller général		allé			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
58	Carouge Fernand délégué de la commune de St André de Lencq		<i>aveu</i>			
59	Castanier Jean Jacques Maire délégué de la commune de St Colomb de Jezeux		<i>aveu</i>			
60	Castanier délégué de la commune d'Amourant		<i>aveu</i>			
61	Chabbert abscondre délégué de la commune de Montgerain		<i>aveu</i>			
62	de Chambrun de Combe Député		<i>aveu</i>			
63	de Chapelain conseiller général		<i>aveu</i>			
64	Charbonnier Casimir Maire délégué de la commune de la Fage St Julien		<i>aveu</i>			
65	de Charpal Jules délégué de la commune de la Capelle		<i>aveu</i>			
66	Charreire Jean adjoint délégué de la commune de St Julien		<i>aveu</i>			
67	Charreyre abscondre délégué de la commune de Chastanier		<i>aveu</i>			
68	Charnier Marie délégué de la commune de Chirac		<i>aveu</i>			
69	Chevalier Clément délégué de la commune de Bagrieux		<i>aveu</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
70	Chevalier conseiller général		acc			
71	Charal Jean délégué de la Commune de Luc		acc			
72	de Colombet Député		acc			
73	Corre Prosper maire délégué de la commune de Fayssac	Galkier Ciment	acc			
74	Corre Joseph maire délégué de la commune de St Pierre d'Arrens		acc			
75	Corre Auguste délégué de la commune d'Arrens		acc			
76	Corre Benjamin délégué de la commune de la Breuille		acc			
77	Corre conseiller général		acc			
78	Corre Pierre maire délégué de la commune de St Pierre d'Arrens		acc			
79	Coste Adrien délégué de la commune de Longagne		acc			
80	Cot Dasse Thérèse maire délégué de la commune de Recoubert de France		acc			
81	de Corsac (le comte) conseiller général		acc			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
82	Coindre conseiller d'arrond. de Villiers		am			
83	Coindre conseiller d'arrond. de Horac		am			
86	Coindre L. H. délégué de la Commune de St Thomas Pré St		am			
87	Corbier délégué de la Commune de St Hilari de Carit		am			
84	Corbion Bernard délégué de la Commune de Blanchamp		am			
87	Coussoul Eugène délégué de la Commune de Vermeas		am			
88	Cour Marie délégué de la Commune de Malquien forain		am			
89	Craspin Jean For Marie délégué de la Commune de Albarat le comtal		am			
90	Crouzet, conseiller d'arrondissement		am			
92	Croire Marie délégué de la Commune de Fontans		am			
91	Croire Marie délégué de la Commune de Lojo		am			
93	Couze Michel adjoint délégué du Canton		am			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
94	Dalteroche <i>ex-prin</i> délégué de la commune de Blorignac		<i>allé</i>			
95	Dauvé curé délégué de la Commune d'Allanc		<i>allé</i>			
96	Dauvé Jubo Nain délégué de la commune de Marzols		<i>allé</i>			
97	Dauvé Samuel Victor <i>maire</i> délégué de la commune de Prassins de la Roche		<i>allé</i>			
99	Deltour Henri délégué de la commune de St-Etienne		<i>allé</i>			
98	Deltour conseiller général		<i>allé</i>			
100	Duclaux Vincent conseiller d'arrondissement de Nogent		<i>allé</i>			
101	Durga délégué de la commune de Noissac		<i>allé</i>			
102	Dussart délégué de la commune de St-Pierre de Vallongue		<i>allé</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
103	<i>Elzire Louis</i> Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
104	<i>D'Espirassons</i> conseiller général		<i>[Signature]</i>			
105	<i>Farges Xavier Marie</i> délégué de la Commune d'Arcenne		<i>[Signature]</i>			
106	<i>Fontugne Jean Louis</i> délégué de la Commune d'Antremas		<i>[Signature]</i>			
107	<i>Gourmier Antoine</i> délégué de la Commune des Salles		<i>[Signature]</i>			
108	<i>Fraisse</i> conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
109	<i>de Framond</i> conseiller général		<i>[Signature]</i>			
111	<i>Gaillardon</i> conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
112	Gazais Marie délégué de la Commune de St Julien des Fontaines		accy			
113	Gibelin Jean délégué de la Commune de la Moze		accy			
114	Giral Louis Marie délégué de la Commune de Tréves		accy			
115	Gout Emile délégué de la Commune de St Martin de Cornet		accy			
116	Goutte Jean Louis délégué de la Commune de Servières		accy			
117	Graille Louis D'arrondissement		accy			
118	Gral Baptiste délégué de la Commune des Barmes		accy			
119	Grandon Jean délégué de la Commune de St Pierre		accy			
120	Grégoire Louis délégué de la Commune de St Pagnac		accy			
121	Gaillard Pierre délégué de Gobrieu		accy			
121	Hermes conseiller d'arrondissement		accy			







LE CITOYEN

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent Vingt quatre* électeurs.

A *Mende*, le *29* janvier 1876.

Le Préfet,



*Forcin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent vingt trois*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. Dubois*

Les Scrutateurs,

*le 1<sup>er</sup> tour de scrutin*  
*Wormer* *Plu*  
*Maugre*



DÉPARTEMENT

*de la Lozère*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *125* à *247* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
125	Jacques antoine mairie délégué de Coral du Bassin		<i>[Signature]</i>			
126	Jaffuel andré mairie délégué de St Sauveur de Geneston		<i>[Signature]</i>			
127	Jaffuel cure délégué de Badonviller		<i>[Signature]</i>			
128	Jaillet Paulin mairie délégué de St Laurent de Armet		<i>[Signature]</i>			
129	Jalbert délégué de St Chely d'Apcher		<i>[Signature]</i>			
130	Joly conseiller général		<i>[Signature]</i>			
131	Jory Jean Antoine mairie délégué de Barjac		<i>[Signature]</i>			
132	de Sabatthe Emile mairie délégué de Montbrion		<i>[Signature]</i>			
133	Sabonne Jean Baptiste, mairie délégué de Quercy		<i>[Signature]</i>			
134	Sarruche conseiller d'arrondissement					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
137	Lamarque Armand délégué de Barre		M. 9			
137	Laurans Marie délégué des Palmelles		M.			
138	Lavigne Jean B <sup>t</sup> délégué du Villard		M.			
139	de Lescurie Marie délégué de St Denis		M.			
140	Levet Marie délégué d'Estables		M.			
141	Lerouault Léopold mair délégué de Lemignol		M.			
142	Leantard délégué de Norac		M.			
143	de Vigornas Charles mair délégué d'Aussilhou		M.			
144	Lapoyre Marie délégué de la Parade		M.			
145	Malet Raimond Juste mair délégué de St Saturnin		M.			
146	Mas Jean Marie délégué des Salses		M.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
147	Mathieu Amann délégué de Bourchonsep		M.			
148	Maurin Pierre Julien maire délégué de St Julien de Bourneil		M.			
149	Mazauric Conseiller d'arrondissement		M.			
150	Mercier Jean Marie délégué de Montbel		M.			
151	Meissonnier Marie délégué de St Sauveur de Juge		M.			
152	Michel Jean Louis maire délégué de Combrat		M.			
153	Mouginoux Conseiller d'arrondissement		M.			
154	Mourestier conseiller d'arrondissement		M.			
155	Montails conseiller général		M.			
156	de Moré de Préval Conseiller général		M.			
157	Morre Jean Franca délégué des Lambis		M.			
158	Mathieu Etienne délégué de St Trizal de Ventadour		M.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
159	de Narbonne Val (Le comte) délégué de St André capitaine		<i>[Signature]</i>			
160	Nègre Achille conseiller municipal délégué de Chanac		<i>[Signature]</i>			
161	Noal Jean Antoine conseiller délégué de Malbouzon		<i>[Signature]</i>			
162	Jagès conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
163	Palmer Siste maire délégué des Boudoux		<i>[Signature]</i>			
164	Pantel conseiller général		<i>[Signature]</i>			
165	Pantel Ernest maire délégué de Pont de Mauroux		<i>[Signature]</i>			
166	Paran Paulin maire délégué d'Arques d'Aspacher		<i>[Signature]</i>			
167	Passebois Marie délégué du Collet de Dore		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
168	Laulhan Jean 1 <sup>er</sup> marié délégué de Saurbert		M.			
169	Télegry Jules vital délégué de Baccon		M.			
170	Tigeyre Pierre Pierre adjoint de S. Gal délégué de S. Gal		M.			
171	Tiquol François délégué de Brion		M.			
172	Plagnes Marie délégué de S. Etienne du Valdromey		M.			
136	Blanchon C. M <sup>l</sup> délégué du Brison	Saurrens Louis M <sup>l</sup> délégué suppléant du Brison	M.			
173	Tortier Nédier délégué de Grandvau		M.			
174	Portat conseiller général		M.			
175	Tourcher Jean Baptiste marié délégué de Julléanges		M.			
176	Privat Pierre Felix marié délégué de Saurbert	Saurbert Frederic marié délégué de Saurbert	M.			
177	Prech conseiller municipal délégué de Moyrens	Saurbert Frederic marié délégué de Moyrens	M.			

raté  
approuvé  
M.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
178	Rabanit Jean adjoint délégué de St. Etienne		<i>[Signature]</i>			
179	Rebaud Joseph maire délégué de Belvalet		<i>[Signature]</i>			
180	Reveride Jean B <sup>e</sup> délégué de St. Regis de Jougne		<i>[Signature]</i>			
181	Reversat Charles délégué de St. Pierre de Nogaret		<i>[Signature]</i>			
182	Reversat Conseiller d'arrondissement de St. Germain, d'ueil		<i>[Signature]</i>			
183	Reversat Régis Conseiller d'arrondissement d'Aumont		<i>[Signature]</i>			
184	Richard Louis H <sup>e</sup> délégué de la Paroisse		<i>[Signature]</i>			
185	Rieu Jean Louis maire délégué de St. Jean Chavonne		<i>[Signature]</i>			
186	Rigal Pierre maire délégué de Camillebas		<i>[Signature]</i>			
187	Robert Marie délégué de St. Etienne du Barre		<i>[Signature]</i>			
188	Rocoplain René délégué de Rades		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
189	Rouffiac Conseiller Général		<i>R.</i>			
190	Roujon Marie délégué de S. Georges de Lévignac		<i>R.</i>			
191	Rouquette Marie délégué de Roussas	Argenson Louis Délégué sup <sup>t</sup> de Roussas	<i>R.</i>			
192	Roustan curé délégué de Lachamp		<i>R.</i>			
193	Roussel Pierre Cous. H <sup>er</sup> délégué de S. Paul le Prieur		<i>R.</i>			
194	Roussel Théophile Député		<i>R.</i>			
195	Roussel Etienne maire délégué de Cubières		<i>R.</i>			
196	Rouvière Conseiller d'arrondissement		<i>R.</i>			
197	Roux Adrien maire délégué de Chardezac		<i>R.</i>			
198	Roux Joseph délégué de La Rivière		<i>R.</i>			
199	Roux aîné délégué de Bossurels		<i>R.</i>			
200	Roussel Pierre maire délégué de Brénac		<i>R.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
201	Sabastier Etienne Cours. municipal délégué de Roches		<i>M.</i>			
202	de Sablet Marie délégué du Pompidou		<i>M.</i>			
203	Saint Léger Marie délégué de la Pelledieu	Robert Antoine suppléant de la ville de ceu	<i>M.</i>			
204	Saint Pierre Etienne délégué de Montblanc		<i>M.</i>			
205	Sallet conseiller d'arrondissement		<i>M.</i>			
206	Saire Jean Louis maire délégué de Cassagnas		<i>M.</i>			
207	Sallet Jean délégué de Marchastel		<i>M.</i>			
208	Sanguinède conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>M.</i>			
209	Saurry Marie délégué de Bonafac		<i>M.</i>			
210	Sébastien Popelade Cours. M. et délégué de St Colomb d'Arroux		<i>M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
211	Sequin Jean Joseph délégué du Revaux		<i>[Signature]</i>			
212	Sequoy Jean Marie délégué de Noalbac		<i>[Signature]</i>			
213	Serodes conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
214	Sicard Jean Marie délégué du Bloyman		<i>[Signature]</i>			
215	Sinègre Antoine délégué de Grébois		<i>[Signature]</i>			
216	Sinègre Jean B <sup>te</sup> délégué de la Page Moutissemont		<i>[Signature]</i>			
217	Solanet Alphonse maire délégué de St-Réjst du Baris		<i>[Signature]</i>			
218	Solanet Jean Framont gaspard délégué de St-Rome	Carrière pub. sup. des St. Rome	<i>[Signature]</i>			
219	Solignac maire délégué de Gabria		<i>[Signature]</i>			
220	Calansier Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
221	Cardras délégué de St Germain de C <sup>te</sup>		<i>M.</i>			
222	Caissier Emile délégué à Molezon		<i>M.</i>			
223	Caissier Joseph délégué de Chardonnay		<i>M.</i>			
224	Caissonnier Conseiller général		<i>M.</i>			
225	Chérond Prosper délégué de Bostons		<i>M.</i>			
226	Chichit Pierre Jean délégué du Charlot		<i>M.</i>			
227	Conzery Etienne délégué de St Pierre le veuve		<i>M.</i>			
228	Cribas Jean Pierre délégué de St Andeol de Clerguefont		<i>M.</i>			
229	Crousselier Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>M.</i>			
230	Cuffery Pierre délégué de St Eulohie		<i>M.</i>			
231	Cuffery Emile délégué de Nabisier		<i>M.</i>			
232	Cardier Joseph délégué de Polombes		<i>M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
233	Vaissade Antoine maire délégué de Mandrolé		<i>[Signature]</i>			
234	Vaissade adjoint délégué de Mandrolé		<i>[Signature]</i>			
235	Valcroze conseiller général		<i>[Signature]</i>			
236	Vallette Marie délégué de Rucoulle D'Aubrac		<i>[Signature]</i>			
237	de Vazeilles Charles maire délégué de St-Alban		<i>[Signature]</i>			
238	Veyret Martin maire délégué de St-Flour de France		<i>[Signature]</i>			
239	Viala Marie délégué de Vauzac		<i>[Signature]</i>			
240	Vialard conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
241	Vidal Joseph maire délégué de Arboisottes		<i>[Signature]</i>			
242	Vidal Jean délégué de St-Étienne du Nohier		<i>[Signature]</i>			
243	Viellecens maire délégué de Estourades		<i>[Signature]</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent vingt trois* électeurs.

A *Mende*, le *29 Janvier* 1876.

Le Préfet,



*Foris*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent vingt deux* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Mortal*

Les Scrutateurs,

*Revoit*  
*Fontebert*  
*Zunon*



Lozère

Archives  
- 5 -  
Carton H - III

Archives  
du Sénat



Elections de 1876

Procès verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats de l'élection des députés et des suppléants.

Listes d'émargement (2 bureaux)